

 **SOUS LA LOUPE**

Le développement durable prend racine à Molenbeek

 **SOUS LA LOUPE**

Bruxelles veut protéger ses oreilles

# MONITEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un atelier ouvert à Molenbeek pour créer des liens avec les riverains



**SEMESTRIEL N° 28**  
HIVER 2018

# Moniteur du Développement Durable

## SEMESTRIEL N° 28

HIVER 2018

RÉDACTION :  
Clara Van Reeth, Vincent Dewez et  
Philippe Mertens

MISE EN PAGE :  
Groupe Deloge

TRADUCTION :  
Liesbeth Vankelecom, AV Translations

RELECTURE :  
Philippe Mertens, Liesbeth Vankelecom

COORDINATION ET DIFFUSION :  
Philippe Mertens

EDITEUR RESPONSABLE :  
Corinne François

## SOMMAIRE

### INTRO

UNE ANNÉE 2019 DE SUCCÈS ..... 03

### SOUS LA LOUPE

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PREND RACINE À MOLENBEEK ... 04

### SOUS LA LOUPE

BRUXELLES VEUT PROTÉGER SES OREILLES ..... 09

CETTE PUBLICATION EST RÉALISÉE AVEC LE  
SOUTIEN DE BRUXELLES ENVIRONNEMENT  
ET BRULOCALIS (ASSOCIATION VILLE ET  
COMMUNES DE BRUXELLES)

Elle est téléchargeable sur le site  
[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels)

ADRESSE :  
rue d'Arlon 53/4 - 1040 Bruxelles



Brulocalis vous souhaite pour 2019 une Année de succès !  
Brulocalis wenst u een succesvol 2019 toe!

« UN PROJET NOVATEUR DE 'BÂTIMENT VERT'  
À CONCRÉTISER EN 2019 EN RÉGION BRUXELLOISE  
POUR RENDRE NOTRE VILLE PLUS DURABLE? »



> Clara VAN REETH, journaliste

# LE DÉVELOPPEMENT DURABLE PREND RACINE À MOLENBEEK

Molenbeek connaît, depuis quelques années, de nombreuses transformations. Parmi celles-ci, la croissance vigoureuse de pratiques locales et innovantes en matière de développement durable, qui verdissent petit à petit cette commune adjacente au canal. Le 12 octobre 2018, un groupe de fonctionnaires des communes et CPAS était convié à une visite de terrain, pour aller à la rencontre de trois de ces initiatives, lancées par la commune de Molenbeek. Toutes ont pour vocation d'améliorer la qualité de vie dans la commune aux niveaux environnemental, humain et social.

## I. WIM : TRANSFORMER LE BOIS EN MATIÈRE À CRÉER DU LIEN

Partagé entre les communes de Molenbeek et d'Anderlecht, le quartier Heyvaert doit sa réputation au commerce de voitures d'occasion. Depuis près de trente ans, de grands garages parsèment ses rues, où des voitures attendent d'être exportées, souvent vers l'Afrique de l'Ouest, pour y connaître une seconde vie.

L'installation de ce commerce automobile et le trafic incessant de véhicules qu'il génère ont eu, au fil des ans, des impacts négatifs sur la vie locale ; nuisances sonores et pollution ont, notamment, poussé de nombreux habitants à quitter ce quartier précarisé.

C'est dans ce contexte (nuancé, ces dernières années, par la mise en place de plusieurs contrats de quartier, visant à redynamiser cette zone de la capitale) qu'est né le projet Wood In Molenbeek (WIM), en 2015. Celui-ci s'articule autour de la volonté

de (re)donner vie au quartier Heyvaert, à travers le développement d'activités socio-économiques locales, basées sur la récolte de bois de récupération.

A sa création, le projet WIM émerge d'un projet Agenda 21 local de la commune de Molenbeek. Via un appel à candidats, son but était de récupérer du bois au sein du quartier (planches, panneaux, meubles, chevrons, lattes) pour le transformer en mobilier. C'est le principe de l'« upcycling » ou surcyclage, différent du recyclage en ce qu'il ne vise pas à recréer une matière première à partir de déchets mais plutôt à créer à partir de ceux-ci des produits ou matériaux de qualité supérieure.

Rapidement, le projet a suscité l'intérêt du bureau d'études EcoRES, curieux de se pencher sur cette dynamique de valorisation des déchets. Sous l'impulsion de plusieurs partenaires, WIM, projet pilote d'économie circulaire, s'est alors transformé en un projet de recherche Co-Create, financé par Innoviris. Son objectif : co-designer et expérimenter un système communautaire de valorisation du bois et, ce faisant, étudier la résilience urbaine et les alternatives à la gestion conventionnelle des déchets.

Si le projet a donc une dimension environnementale évidente, **il poursuit aussi des objectifs d'insertion sociale, sur fond de participation citoyenne et de création de liens avec les riverains.**

### Un garage pas comme les autres

Inauguré il y a moins d'un an, le quartier-général de WIM est justement situé... dans un ancien garage. Le fruit du hasard, même si le projet se veut une réponse au délitement de certains liens sociaux induit dans le quartier par le business des voitures de seconde main. Symboliquement, cela permet d'une certaine façon aux habitants « de se réapproprier l'objet des tensions dans le quartier », estime Xavier Guilmin, coordinateur du service Développement durable de Molenbeek, qui assure la visite des lieux.

Dans l'entrée, toute en longueur, qui mène vers l'intérieur de l'atelier, on découvre les différents





outils méthodologiques mis en place par le projet, comme un tableau répertoriant les différents types de bois et formats acceptés dans l'atelier. Une fois à l'intérieur de celui-ci, le bois omniprésent réchauffe l'atmosphère, dans une décoration un brin bric-à-brac. Dans un coin de l'espace, quelques canapés et un espace cuisine contribuent à rendre le lieu accueillant pour les habitants.

Le long des murs sont alignés des stocks de lits, tables et palettes démontés, prêts à être ressuscités lors des ateliers ouverts aux habitants du quartier, les jeudis soir, vendredis après-midi et samedis. Ce matin-là, trois femmes d'une quarantaine d'années s'attèlent à la tâche. Toutes trois habitent dans un logement social, à une centaine de mètres de là. Informées par le CPAS de Molenbeek de l'existence du projet WIM, Fahima et ses amies se sont lancé le pari de construire une cabane de jardin, dans laquelle ranger outils et matériel de jardinage utilisés pour l'entretien d'un petit jardin situé à côté de leur immeuble.

### L'ovni dans le quartier

Pierre Mélon, responsable de l'atelier observe : *« Il y a davantage de femmes que d'hommes qui viennent ici. A la maison, elles peuvent ensuite continuer à scier, bricoler... Ça leur est très utile. »* *« Ce n'est pas si difficile de travailler le bois, »* assure Fahima, tout en relevant, avec le plus grand des naturels, les mesures d'une latte de bois qu'elle s'apprête à scier, *« je m'attendais à pire. »*

Des mini-formations sont toutefois dispensées au sein de l'atelier WIM (par exemple, une formation de quelques heures à l'utilisation de la scie circulaire) pour s'assurer que les participants travaillent en toute sécurité.

*« C'est très chouette, on apprend progressivement, à notre rythme. Mais c'est vrai qu'on n'a pas l'habitude, dans ce quartier, de voir ce genre de lieux »,* confie Fahima. Elle et ses amies regrettent que trop peu de gens osent pousser la porte de l'atelier. *« Mais ça commence, tout doucement... ».*





Le projet WIM peine en effet à toucher un large panel d'habitants dans le quartier. Un relais est bien assuré par le CPAS et les associations, mais il reste extrêmement rare que des habitants apportent spontanément des restes de bois à l'atelier, ce qui était l'objectif premier du projet. Une nouvelle source de bois a donc été trouvée : les fins de chantier.

Le noyau de participants aux ateliers de WIM est constitué d'une vingtaine de personnes, outre les projets scolaires ou collectifs menés en collaboration avec des assistants sociaux par exemple. La participation aux ateliers de menuiserie est gratuite pour tous les Molenbeekois ; une boîte à dons est là pour recevoir les éventuelles participations financières et les échanges de services sont les bienvenus, mais « l'argent ne doit jamais être un frein », insiste Xavier Guilmin.

Si la première étape du projet a été – et continue d'être – de tenter de créer des liens avec les habitants, la nature du projet (recherche action co-créative) vise à impliquer ceux-ci dans la réflexion globale du projet, à savoir : comment faire en sorte que les matériaux et les déchets circulent autrement au sein de la communauté du quartier, au bénéfice de celle-ci ?

### Une équipe hétéroclite

Pour répondre à cette question, WIM et la commune de Molenbeek ont la chance de pouvoir s'appuyer sur le cadre du projet de recherche et la dynamique d'essais-erreurs que celui-ci permet : « C'est le principe d'un projet de recherche ; on peut se permettre d'expérimenter, de rater, de réessayer... », livre Xavier Guilmin. Dans le cadre du financement Innoviris, l'Institut Bruxellois pour la Recherche et l'Innovation, le projet a pu se doter des partenaires académiques que sont l'Université catholique de Louvain (UCL), qui étudie l'aspect anthropologique de celui-ci, l'Université libre de Bruxelles (ULB), qui se penche sur le métabolisme urbain et la façon dont circulent les matériaux dans une ville.

L'opérateur technique du projet, quant à lui, est l'ASBL Energies et Ressources (qui collabore également avec la commune de Schaerbeek), dont Pierre Mélon, responsable de l'atelier WIM, est le coordinateur. Enfin, il y a aussi EcoRes, un bureau d'étude en durabilité qui coordonne le projet et veille à trouver un fil rouge entre les compétences de chaque partenaire mises en commun au sein du projet.

Idéalement, le projet WIM aurait voulu se lier à un autre partenaire de choix : les services de propreté publique. « Malheureusement, on s'est rendu compte qu'il était assez compliqué pour eux d'accepter nos propositions, qui sont assez différentes de ce qu'ils font. Ce sont des services qui sont concentrés sur leur fonctionnement quotidien », remarque Xavier Guilmin. Or, selon lui, c'est évident : augmenter le nombre de camions-poubelles en circulation n'aura pour effet que d'augmenter le volume de déchets collectés. « Ce qu'il faut, c'est trouver des alternatives, d'autres filières à la gestion classique des déchets. »

En termes de financement, WIM bénéficie de subsides dans le cadre de l'Agenda 21 local, d'Innoviris ainsi que d'un contrat de quartier, destiné aux occupations temporaires de bâtiments voués à destruction. Le garage occupé par WIM a en effet été acheté par la commune de Molenbeek, puis mis à disposition, de façon temporaire, du projet. Il est voué à disparaître, d'ici quelques années, pour laisser la place à des logements.

En 2021, le projet WIM déménagera donc dans de nouveaux bâtiments, situés à quelques dizaines de mètres de là, le long du canal. Une large baie vitrée offrira à l'atelier une plus grande visibilité, et permettra

aux participants de travailler en ayant vue sur un jardin public, qui doit être aménagé prochainement sur les lieux actuels d'un parking couvert. Le quartier Heyvaert n'en a visiblement pas fini de se métamorphoser.

## II. GROOT EILAND : L'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE DANS TOUTE SA DIVERSITÉ

Le nouveau lieu qu'occupera, dès 2021, l'atelier WIM accueillera également un autre acteur important dans le secteur associatif molenbeekois : l'Atelier Groot Eiland, ou plus précisément KlimOp, la section menuiserie de cette ASBL active dans l'insertion socio-professionnelle.

Le service Développement durable de la commune de Molenbeek et Atelier Groot Eiland avaient déjà été réunis une première fois, il y a cinq ans, autour d'un projet pilote de réemploi de bois de récupération en menuiserie, pour lequel Groot Eiland assurait le rôle d'opérateur technique. Ce projet a permis à Atelier Groot Eiland de développer « Boomerang », sorte de filière durable au sein de KlimOp, sa menuiserie « conventionnelle ». Ce dernier vise à offrir, via la manipulation du bois, du travail et des compétences professionnelles à des personnes fragilisées, dans le but de maximiser leurs chances d'insertion sur le marché de l'emploi.

C'est suite à cette expérience commune que le coordinateur du service Développement durable de Molenbeek, Xavier Guilmin, a lancé en 2015 un second projet, qui deviendra le projet WIM, doté cette fois d'une dimension supplémentaire d'économie circulaire locale basée sur l'action de la communauté locale.

Active depuis les années 80 dans la lutte contre la pauvreté par l'insertion socio-professionnelle, l'ASBL Atelier Groot Eiland s'est historiquement développée autour de la formation dans le secteur de l'Horeca. Son champ d'action s'est, par la suite, élargi à la menuiserie et, plus récemment encore, au maraîchage bio et à la vente (lire plus loin). Ces dernières années, le développement durable est progressivement devenu une préoccupation centrale, présente dans chacune des actions d'Atelier Groot Eiland.

Au sein de la menuiserie, « Boomerang », se voulant synonyme d'un design « durable et contemporain », les meubles sont tous fabriqués à la main à partir de bois recyclé. Abat-jours, tables, bureaux, chaises, étagères... les productions sont toutes vendues à prix équitable. Certaines d'entre elles (chaises et tables) constituent d'ailleurs le mobilier du restaurant d'économie sociale Bel Mundo, également géré par Atelier Groot Eiland, et inauguré en 2016 à l'occasion des trente ans de l'ASBL.

### Du potager à l'assiette

Le restaurant Bel Mundo est localisé sur le site des anciennes Brasseries Bellevue, le long du quai du Hainaut, dans des bâtiments appartenant à la commune.

Durant la rénovation des anciennes Brasseries Bellevue, Xavier Guilmin, rendant visite à Atelier Groot Eiland, a découvert, niché à l'intérieur de l'îlot de bâtiments, un espace de plus de deux mille mètres carrés laissé en friche. Immédiatement, le coordinateur du service Développement durable de Molenbeek voit là une occasion en or de re-développer les services écosystémiques qu'un tel lieu peut assurer en ville (biodiversité, lutte contre les fortes chaleurs, rétention des eaux de pluies, filtration de l'air...). Et d'implanter un projet d'horticulture urbaine en circuit ultra-court.

Xavier Guilmin partage son idée avec Atelier Groot Eiland ; tous deux se lancent alors, en 2014, dans un nouveau projet commun d'économie sociale et locale, tourné cette fois vers l'alimentation durable,





« du potager à l'assiette ». Leur objectif : cultiver le terrain et cuisiner les légumes produits au sein du restaurant social Bel Mundo, qui doit voir le jour deux ans plus tard, en 2016.

Le terrain, situé sur l'ancien lit de la Zinneke (ou Petite Senne), appartenant à la Région bruxelloise, une convention d'occupation est à l'époque signée entre celle-ci et la commune, qui en confie la gestion partielle à l'association Atelier Groot Eiland.

### Une quinzaine de bénévoles

Une fois franchie la grille d'accès du potager, on traverse une foule d'arbustes en tout genre, quelques bacs potager et des abris pour insectes. Ce premier espace de « redynamisation écologique » a été pensé comme une façon de renforcer la biodiversité dans ce terrain longtemps laissé à l'abandon (et bénéficiant, par ailleurs, de peu d'ensoleillement). Une citerne de récupération d'eau de pluie, d'une capacité de 15.000 litres, a également été installée et assure l'arrosage des potagers. Ces travaux d'aménagement (citerne, plantation d'arbres fruitiers, installation de serres supplémentaires...) ont été réalisés par la ferme Nos Piliers, sélectionnée dans le cadre d'un appel d'offres.

En quatre ans, depuis le lancement des premiers semis, la surface de production a doublé et atteint désormais 1.500 m<sup>2</sup>. Environ 160.000 euros ont été investis dans le projet (grâce, notamment, au soutien financier de l'Alliance Emploi-Environnement, du programme Politique des Grandes Villes et du programme GoodFood de Bruxelles Environnement), essentiellement pour sa mise en route et les travaux d'investissement.

Comme tous les projets d'Atelier Groot Eiland, celui-ci, articulé autour de l'horticulture et dénommé « Bel Akker », est aussi et surtout un projet d'insertion socio-professionnelle : pour exploiter le potager,

l'association repose sur la participation d'une quinzaine de bénévoles, issus d'un public fragilisé (notamment des personnes schizophrènes, handicapées, en burn-out ou chômeurs de longue durée), aux compétences variées. « *Chez tout le monde en général, mais chez ces personnes-là en particulier, le travail de la terre a des effets très positifs* », assure Xavier Guilmin. En termes d'emploi, le projet a également permis l'embauche de deux maraichers (un poste à 3/5<sup>èmes</sup> et un autre à 1/5<sup>ème</sup>).

Employés et bénévoles cultivent ensemble, et de façon biologique, les légumes et autres salades, mâche et roquette, qui sont ensuite cuisinés dans le restaurant zéro déchets Bel Mundo, mais aussi dans la Cantine de Bruxelles Environnement, dans d'autres restaurants locaux et dans la sandwicherie durable Bel'O, située à deux pas du potager urbain. Les éventuels surplus sont vendus au sein de l'épicerie bio Food Hub située, elle aussi, non loin de là, le long du canal. Les récoltes s'élèvent à environ 100 kg de fruits et légumes bio par semaine.

### Un lieu ouvert aux habitants ?

Véritable écrin de nature dans Molenbeek, le potager géré par Atelier Groot Eiland a vocation, selon Xavier Guilmin, à devenir un « un lieu structurant » de la commune.

Pour cela, des réflexions doivent encore être menées sur la façon d'ouvrir cet espace vert aux habitants, tout en le protégeant : actuellement, l'accès y est contenu. « Auparavant, l'accès au lieu était ouvert à tous. Mais l'endroit n'a pas vocation à être un parc public. Or, on s'est progressivement rendu compte que des opérateurs touristiques privés emmenaient leurs groupes ici, et faisaient du profit grâce à cela sans que cela ne bénéficie à l'exploitant, » retrace Xavier Guilmin. Face à ces pratiques jugées contradictoires avec les objectifs du projet qui vise à développer une série d'activités liées à l'alimentation durable et à la nature en ville, la commune de Molenbeek a incité à une gestion de l'accès au potager et n'autorise plus les visites qu'à l'occasion d'événements programmés.

Mais le potager pourrait devenir un lieu de rencontre pour les habitants, notamment ceux vivant dans les logements adjacents, dont les fenêtres donnent directement sur le potager. Le service Développement durable de la commune de Molenbeek travaille actuellement à développer les possibilités d'accéder au site pour les riverains (habitants, écoles, associations) et à y proposer diverses formes d'activités autour de l'alimentation durable. Il a également chargé l'association « Kiosques à graines » de développer le volet pédagogique et ludique du potager. Celle-ci y propose des animations sur le thème de la culture en ville et une formation aux techniques du potager pour les habitants et associations voisins du site.



> Clara VAN REETH, journaliste

# BRUXELLES VEUT PROTÉGER SES OREILLES

La Région bruxelloise s'est récemment dotée de son troisième plan de lutte contre le bruit, dont l'adoption par le Gouvernement est prévue début 2019. Intitulé Quiet.Brussels, ce plan vise à valoriser les espaces de calme au sein de la capitale et à minimiser les nuisances sonores, notamment du trafic routier. Parmi les 45 mesures alignées par Quiet.Brussels, 21 concernent directement le champ d'action des communes, centrales dans la lutte contre le bruit à Bruxelles.

Le bruit est omniprésent, mais on sous-estime souvent ses effets sur notre vie quotidienne, sur notre mental et notre corps. Il affecterait pourtant bien la santé d'un habitant sur deux dans la capitale et les risques liés à sa surexposition ne sont pas négligeables : troubles du sommeil, hypertension, augmentation du stress, accélération du rythme cardiaque, troubles de l'audition,...

Selon une enquête de perception menée en 2017 auprès de sept cents Bruxellois, le trafic routier, le trafic aérien et les sirènes de véhicules d'urgence sont les trois sources de bruit les plus gênantes en Région bruxelloise.

Le bruit est d'ailleurs la première cause environnementale de déménagement hors de Bruxelles. En septembre dernier, le plan de prévention et de lutte contre le bruit et les vibrations en milieu urbain « Quiet.Brussels » a été approuvé par le Gouvernement bruxellois. Elaboré par Bruxelles Environnement et déposé par la ministre bruxelloise de l'Environnement, Céline Fremault (cdH), il a ensuite été soumis à enquête publique auprès des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale, du 15 octobre au 15 décembre 2018. Et devrait, à l'heure où nous écrivons ces lignes, être adopté par le gouvernement fin janvier ou début février 2019.

Il s'agit là du 3<sup>ème</sup> « plan bruit » dont se dote la Région bruxelloise, le dernier datant de 2009. Sa nouvelle appellation, Quiet.Brussels, répond à la volonté de Bruxelles Environnement de

lui conférer une connotation plus « positive », visant à valoriser davantage le calme et ses bienfaits plutôt que d'insister sur les aspects négatifs du bruit.



l'environnement comme porteuses d'un intérêt direct pour les communes. Ces dernières peuvent en être soit les pilotes, soit les partenaires et évidemment les bénéficiaires.

Parmi ces neuf thèmes, tous ne concernent pas directement les communes. La problématique du survol aérien, pour ne citer qu'elle, dépasse par exemple de loin les compétences communales. Mais les pouvoirs locaux ont toutefois un rôle important à jouer, plus qu'on ne le croit parfois à première vue. Ainsi, la principale nuisance sonore identifiée à Bruxelles est celle générée par le trafic routier ; le plan recommande donc l'apaisement du trafic, via notamment l'extension des zones 30 (en particulier à proximité des écoles et des hôpitaux) ou l'utilisation de revêtements plus silencieux. Des mesures pour lesquelles l'impact des communes est décisif, puisque 72 % des voiries de la capitale sont communales...

## 3 objectifs

- Santé : réduire les effets du bruit sur la santé
- Social : offrir des espaces de calme à tous
- Attractivité : améliorer les conditions d'usage de la ville

## 5 échelles

- Individu
- Habitat
- Quartier
- Commune
- Région

## 3 visions

- Quiet.Transport
- Quiet.Citylife
- Quiet.Together

## 9 thèmes

1. Modérer les transports motorisés
2. Aménager les voiries
3. Gérer les transports publics
4. Encadrer le bruit des avions
5. Réaliser des zones de confort
6. Assurer le confort acoustique des bâtiments
7. Conscientiser les citoyens
8. Accompagner les entreprises
9. Intégrer les équipements collectifs et de loisirs

## QUELLES ACTIONS LES COMMUNES PEUVENT-ELLES ENTREPRENDRE ?

### Vision 1 : Quiet.Transport

#### Modérer les transports motorisés

Les communes peuvent s'efforcer de prendre l'acoustique en compte dans l'élaboration de leurs plans et projets de mobilité (mesure 1) et œuvrer pour renforcer les zones 30 sur leur territoire (mesure 2), la vitesse étant en effet un vecteur de bruit important, puisqu'au-delà des 40 km/h, le bruit du contact entre le pneu et la chaussée surpasse celui du moteur.

#### Aménager les voiries

Le nouveau plan bruit de la Région bruxelloise encourage la création d'une cellule d'accompagnement bruit pour les projets d'aménagement de voiries, en interaction avec les plans d'investissements et d'entretien des voiries communales (mesure 5). Les communes sont également invitées à assainir ou améliorer les zones de forte exposition situées sur leur territoire (mesure 6), grâce aux plans triennaux d'investissements et à des subsides Agenda 21. Le cadre d'intervention des pouvoirs publics en cas de plaintes collectives devrait également être précisé (mesure 7) et les bonnes pratiques, telles que l'installation de revêtements peu bruyant, promues vis-à-vis des gestionnaires de voiries (mesure 9).

### Vision 2 : Quiet.Citylife

#### Réaliser des zones de confort

L'environnement sonore devrait être pris en compte dans les Plans d'aménagement directeur (PAD) et

Plans particulier d'affectation du sol (PPAS) (mesure 18). Quant aux zones de confort qui existent déjà (intérieurs d'îlots, zones tampons...), il importe de les préserver et de les améliorer. Les communes ont également un rôle à jouer dans la conception d'un paysage sonore dans les quartiers durables (mesure 19), ainsi que dans la réalisation de zones de confort acoustique ou « Q-zones » (mesure 20).

#### Assurer le confort acoustique des bâtiments

Les communes peuvent notamment soutenir les audits préalables et les travaux d'insonorisation dans les écoles dont elles sont le pouvoir organisateur (mesure 30) et veiller, tout comme les CPAS, au confort acoustique de leurs logements publics (mesure 31).

#### Conscientiser les citoyens

Les communes sont un acteur de premier plan pour informer et sensibiliser les citoyens, via des campagnes de communication ainsi que le portail InfoBruit (mesure 32).

### Vision 3 : Quiet.Together

#### Accompagner les entreprises

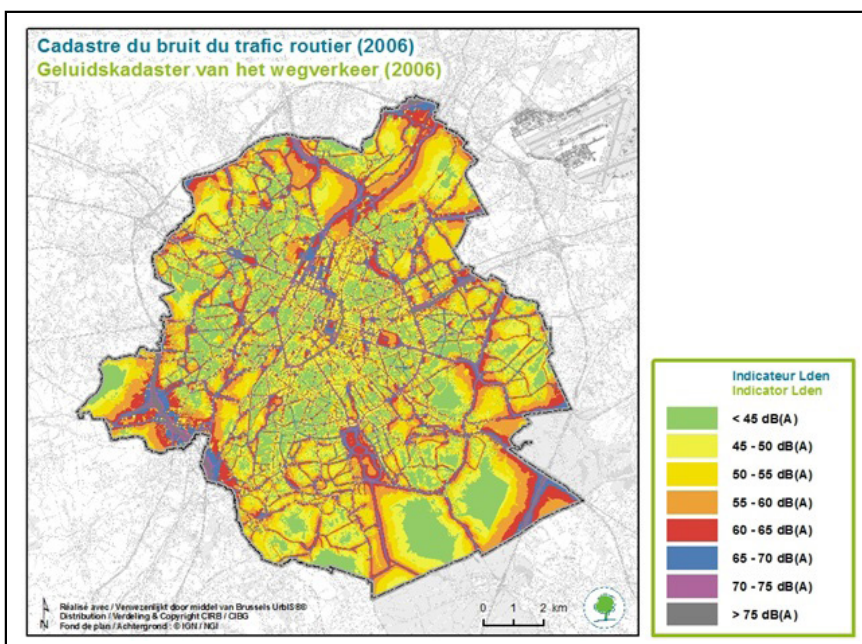
Afin de rendre le dynamisme économique de la capitale compatible avec une bonne qualité de vie pour le bon million d'habitants qui y vivent, les communes devraient définir les conditions de cohabitation entre les fonctions bruyantes et sensibles sur leur territoire (mesure 35). Elles peuvent également revoir et développer un cadre équilibré de diffusion du bruit des activités ou installations classées, en prenant compte de la faisabilité technique et des impacts économiques (mesure 36).

Autre point important : la collecte des déchets. Bien que la Région soit le premier acteur concerné par cette mesure, les communes peuvent agir également. Par exemple, en achetant des véhicules performants acoustiquement et en mettant en place des collectes alternatives, comme des lieux de collecte centralisée, afin de réduire la circulation des camions-poubelle (mesure 38).

Enfin, les pouvoirs publics locaux sont encouragés à favoriser l'achat d'appareils et produits silencieux, via un cahier des charges type qui intègre les normes de bruit (mesure 39). Les souffleuses de feuilles sont, par exemple, un objet fréquent de plaintes émises par des citoyens auprès de Bruxelles Environnement.

#### Intégrer les équipements collectifs et de loisirs

Afin de garantir davantage de calme au sein de ses quartiers, la commune peut développer un cadre de gestion du bruit de voisinage, mis en œuvre via des contrôles, le service de médiation communale, etc. (mesure 41). Il est également attendu des communes qu'elles mettent en œuvre la législation relative au son amplifié (mesure 42) et intègrent une approche



acoustique lors de la réalisation de nouveaux équipements publics (mesure 43).

Le Gouvernement bruxellois a souhaité donner un rôle actif aux communes dans la lutte contre le bruit : à cette fin, celles-ci ont la possibilité – sur base volontaire – d’initier des plans locaux de lutte contre le bruit (mesure 44). A l’échelle des quartiers, les communes peuvent également soutenir et accompagner les actions locales de lutte contre le bruit qui y sont menées, via la mise à disposition de boîtes à outils, de médiateurs locaux, de campagnes de communication spécifiques, etc. (mesure 45).

Face à ce grand champ des possibles, les communes pourront se tourner vers Bruxelles Environnement pour du soutien : elles pourront notamment y bénéficier de formations pour mettre en œuvre les mesures précitées (la priorité sera toutefois accordée aux éventuelles personnes de référence « bruit », qui seraient nommées dans les administrations communales).

## LE PLAN COMMUNAL DE LUTTE CONTRE LE BRUIT DE WOLUWE-SAINT-LAMBERT

Appliquant directement la mesure 44 du plan Quiet.Brussels, la commune de Woluwe-Saint-Lambert a initié son propre plan communal de lutte contre le bruit. Sous l’impulsion du Bourgmestre et de l’échevin de l’Environnement, ce plan a été élaboré par le service environnement de la commune et sera prochainement mis en application.

« *Le point de départ de la démarche était le constat d’un grand nombre de plaintes envoyées au cabinet du Bourgmestre par des citoyens* », retrace Sophie Vanderick du service Environnement de la commune de Woluwe-Saint-Lambert. Des plaintes de tous types : bruit des ambulances, du survol aérien, du voisinage, des installations classées (frigo, ventilation, machineries),...

Pour tenter d’apporter une réponse à ces nuisances – tout en faisant le tri parmi celles-ci – le service environnement de Woluwe-Saint-Lambert a commencé par identifier les différentes thématiques liées au bruit. Elle a ensuite créé des groupes de travail portant sur chacune d’entre elles. Les différents services chargés de ces thématiques ont été conviés à chaque groupe de travail leur correspondant. Les thématiques ainsi abordées sont le voisinage, l’horeca (et les livraisons), les festivités, la mobilité, les activités sportives et de loisir, les espaces verts, les écoles, les installations classées, les chantiers et le survol aérien.

Rassembler autour de la table tant de personnes et de services différents sur une thématique commune, qui plus est souvent méconnue, n’a pas été une mince affaire : « *Beaucoup de services communaux pensent, a priori, qu’ils n’ont rien à voir avec la question du bruit, soulève Sophie Vanderick. Ce n’est pas facile*



*d’intégrer cette nouvelle thématique au quotidien. Et cela a clairement été facilité, chez nous, par le fait que la décision vienne d’en haut, en l’occurrence du bourgmestre. »*

### Une longue mise en œuvre

Suite à ces groupes de travail, dix fiches thématiques, regroupant plusieurs propositions d’action, ont été soumises au Collège puis à enquête publique. Une démarche qui a nécessité beaucoup de temps : après un brainstorming en interne, entre 2015 et 2016, la consultation publique, qui a eu lieu en février et mars 2017, a donné lieu à une « avalanche » de suggestions et de plaintes personnelles de la part des habitants de la commune. « *Nous n’avons toujours pas fini, de faire le tri dans toutes ces réponses. Cela prend beaucoup de temps.* », indique Sophie Vanderick. Une fois adapté, après le traitement de tous les retours émis par les citoyens, le plan pourra être à nouveau présenté au Collège.

Le délai de mise en place de ce plan communal a, d’autre part, été rallongé par le manque de ressources humaines au sein du service environnement pour mener ce projet d’envergure. L’engagement d’un responsable bruit, soutenu par Bruxelles Environnement, ne serait donc pas du luxe... S’il n’est visiblement pas facile de rallier la multitude d’acteurs impliqués par cette thématique – parfois sans le savoir – la commune de Woluwe-Saint-Lambert a le mérite d’être la première de la Région à se mobiliser pour lutter de façon transversale contre une nuisance, dont on n’a pas toujours conscience.

# C'EST ÉLECTRONIQUE... C'EST ÉCOLOGIQUE!

Par soucis de cohérence et d'engagement en faveur d'un développement plus durable mais aussi afin d'éviter des gaspillages inutiles de papier, nous souhaitons diffuser le Moniteur du Développement Durable prioritairement par courriel.

## **Inscrivez-vous**

Vous n'avez pas reçu personnellement le Moniteur du Développement Durable ?

Vous souhaitez être tenu au courant de la parution des prochains numéros ?

## **Pas de problème !**

Abonnez-vous sur le site internet de Brulocalis.

Pour remplir le formulaire :

[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels) > publications > moniteur du développement durable.

## **Téléchargez-le !**

Vous pouvez également télécharger gratuitement le moniteur à l'adresse suivante :

[www.brulocalis.brussels](http://www.brulocalis.brussels) > publications > moniteur du développement durable.

## **Contact :**

Service Ville Durable

BRULOCALIS - Association Ville et Communes de Bruxelles

Rue d'Arlon 53 boîte 4 - 1040 Bruxelles

Tél: 02/238 51 62 - Fax: 02/280 60 90

Courriel: [philippe.mertens@brulocalis.brussels](mailto:philippe.mertens@brulocalis.brussels)